



Ministère de  
l'agriculture et de la  
pêche

Ministère de la santé  
et des sports

Ministère de  
l'économie, de  
l'industrie et de  
l'emploi



Paris, le 4 mai 2009

## Communiqué de presse

### Observatoire de la qualité de l'alimentation : les résultats 2008

Après un an de fonctionnement, l'Observatoire de la qualité de l'alimentation (Oqali), est en mesure de présenter ses premiers résultats. Mis en place par les ministères chargés de l'agriculture, de la santé et de la consommation, cet observatoire permet notamment un suivi dans le temps des efforts engagés par les industriels pour mettre sur le marché des produits allant dans le sens des recommandations du Programme National Nutrition Santé (PNNS).

En 2008, **trois grands secteurs ont été étudiés : les céréales pour le petit-déjeuner, les biscuits et gâteaux industriels et les produits laitiers ultra-frais.** Parmi ses principaux résultats, l'Oqali constate que l'information nutritionnelle disponible pour les consommateurs est moins complète pour les produits d'entrée de gamme. Par ailleurs, les données rassemblées par l'Oqali tendent à montrer que la composition nutritionnelle d'un aliment dépend avant tout de la famille de produits à laquelle il appartient et que les différences selon le type de marque (marque nationale, marque de distributeur, hard discount) ne sont pas systématiques.

Le rapport d'activité 2008 et les études des différents secteurs suivis sont consultables sur le site Internet de l'Oqali : [www.oqali.fr](http://www.oqali.fr).

La mise en œuvre de l'Oqali a été confiée à l'Institut national de la recherche agronomique (Inra) et à l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa), en partenariat avec les professionnels des secteurs alimentaires. M. Chevassus-au-Louis, Inspecteur général de l'Agriculture, a été chargé d'en assurer la présidence.

La mission de cet observatoire est de répondre aux attentes des consommateurs et des professionnels qui souhaitent une information objective et transparente sur la qualité des produits alimentaires présents sur le marché français.

#### **Contacts presse :**

Ministère de l'agriculture et de la pêche : 01.49.55.60.11/59.82

Ministère de la santé et des sports / DGS : 01.40.56.52.62

Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi / DGCCRF : 01 44 97 23 91

INRA : 01.42.75.91.69

Afssa : 01.49.77.27.80/13.59– e.seite@afssa.fr